Envoyé en préfecture le 29/09/2023
Reçu en préfecture le 29/09/2023
Publié le 29/09/2023
ID : 031-213101876-20230928-2023_138-DE

EXTRAIT du REGISTRE
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE de FONSORBES
Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Muret – Canton de Plaisance du Touch

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit septembre, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Fonsorbes s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme SIMÉON Françoise, Maire.

Présents :
Mmes BEAUFORT, BRUN, CALVO, LE PRIOL, MARNAC, RIPOLL, ROUER, SIMÉON, STEMER, VITET et VOISIN
MM. BAË, BARBA, BATAILLE, BONNET, CANILLO, CHOUARD, FÉDOU, FRANCHINA, GAUTHIER, JÉROME, LERAT, LORRAIN, LOUZON, PILET, RIVIER et SÉVERAC

Séance du
28 septembre 2023
Acte n° **2023-138**

Absent(s) représenté(s) :
Mme BOBO a donné procuration à M. PILET
Mme GOSSELIN a donné procuration Mme CALVO
Mme LACOSTE a donné procuration à Mme VOISIN
M. BRIANTAIS a donné procuration à M. CHOUARD
M. MAILHÉ a donné procuration à M. FÉDOU

Conseillers en exercice :
33

Absent(s) : Mme VALENTI

Conseillers présents :
27

Secrétaire de séance : M. SÉVERAC Philippe

Date de la convocation :
21 septembre 2023

Thème : 1.4 – AUTRES TYPES DE CONTRATS

Objet : Accord-cadre pour l'achat et la livraison de fournitures et mobiliers scolaires

Mme la Maire expose au Conseil Municipal qu'une consultation a été lancée en procédure formalisée ouverte le 10 juillet 2023 pour l'accord-cadre à bons de commande relatif à l'achat et la livraison de fournitures et mobiliers scolaires

- Lot 1 : fournitures scolaires, matériels pédagogiques et jeux scolaires
- Lot 2 : mobiliers scolaires

La commission d'appel d'offres, réunie le 18 septembre 2023, Mme la Maire propose de retenir les candidats suivants :

LOTS	DÉSIGNATION	MONTANT MAXIMUM ANNUEL HT	CANDIDATS PROPOSÉS
Lot 1	Fournitures scolaires, matériels pédagogiques et jeux scolaires	45 000,00 €	LACOSTE DACTYL BUREAU et ÉCOLE
Lot 2	Mobiliers scolaires	20 000,00 €	DENIS PAPIN COLLECTIVITÉS (DPC)

Ces accords-cadres seraient donc conclus pour une période d'un an, renouvelable trois fois pour des périodes d'un an.

Aussi, Mme la Maire demande au Conseil Municipal d'entériner la décision de la commission d'appel d'offres.

Entendu l'exposé de Mme la Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

ARTICLE 1 : décide d'entériner la décision de la commission d'appel d'offres.

ARTICLE 2 : autorise Mme la Maire à signer les accords-cadres avec les entreprises ci-dessus désignées.

ARTICLE 3 : dit que la présente délibération sera télétransmise à la Préfecture de Haute-Garonne pour contrôle de légalité.

ARTICLE 4 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la collectivité durant deux mois.

.../...

Envoyé en préfecture le 29/09/2023
Reçu en préfecture le 29/09/2023
Publié le 29/09/2023
ID : 031-213101876-20230928-2023_138-DE

COMMUNE DE FONSORBES	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 septembre 2023 - acte n° 2023-138 - page 2/2
Thème :	1.4 - AUTRES TYPES DE CONTRATS
Objet :	Accord-cadre pour l'achat et la livraison de fournitures et mobiliers scolaires

ARTICLE 5 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une insertion dans le tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 28 septembre 2023.

ARTICLE 6 : dit que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa télétransmission au représentant de l'État dans le Département et de sa publication sur le site Internet de la collectivité.

ARTICLE 7 : dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la collectivité. Ce recours peut être effectué par le Téléservice Télérecours Citoyens www.telerecours.fr.

Mme la Maire et ses Adjoints sont autorisés à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Madame la Maire
SIMÉON Françoise

MAIRIE DE FONSORBES (Haute - Garonne)

Le Secrétaire de Séance
SÉVERAC Philippe

Tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 28 septembre 2023 publié sur le site Internet de la collectivité le 29 SEP. 2023